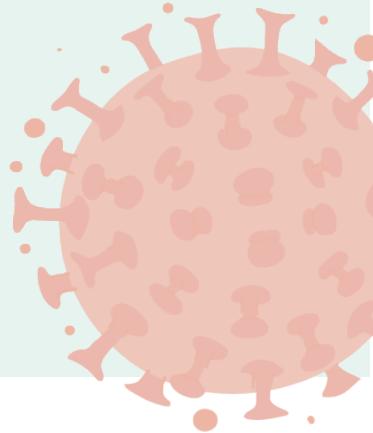


Enjeux éthiques liés à la distanciation sociale, l'isolement et la quarantaine dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Fiche synthèse



Cette fiche synthèse est complémentaire au [*Cadre de réflexion sur les enjeux éthiques liés à la pandémie de COVID-19*](#)¹. Deux autres fiches semblables à celles-ci ont été produites. Dans leur ensemble, elles couvrent les principaux messages du document original.

La fiche s'adresse :



- ▶ aux décideurs, gestionnaires et professionnels de la santé et des services sociaux ;
- ▶ à leurs partenaires intersectoriels de tous les paliers ;
- ▶ aux acteurs des milieux médiatiques ;
- ▶ aux citoyens interpellés par les enjeux éthiques liés à la pandémie.



Objectifs :

- ▶ Illustrer les enjeux éthiques liés à la distanciation sociale, l'isolement et la quarantaine ;
- ▶ Fournir des repères pour l'action en cohérence avec l'analyse éthique.

Contexte

Les mesures préventives de distanciation, d'isolement et de quarantaine figurent parmi les actions les plus contraintes à la portée des autorités de santé publique. La **distanciation** réfère à la limitation des contacts physiques entre les personnes (ex. : télétravail). L'**isolement** est le confinement, dans un lieu précis, des personnes atteintes de la COVID-19 ou présentant des symptômes. La **quarantaine** est l'isolement d'une population sur un territoire délimité ou d'une catégorie X de personnes, même lorsqu'elles sont en santé et sans symptômes (ex. : voyageurs).

L'acceptabilité de ces mesures soulève plusieurs enjeux éthiques. Elle met en tension la valeur de bienfaisance ou de prudence et celle de liberté. Elle révèle également la tension entre la bienfaisance et les valeurs de justice et de non-malfaisance.

¹ Désy et al. (2020). Cadre de réflexion éthique sur les enjeux liés à la pandémie de COVID-19. Québec : INSPQ



Qu'est-ce qu'un enjeu éthique ? Qu'est-ce que l'analyse éthique ?

- ▲ Un enjeu éthique se présente lorsque des valeurs entrent en tension et qu'il est difficile d'accorder préséance à l'une ou l'autre *a priori*.
- ▲ Pour résoudre le conflit, l'**analyse éthique** consiste à rendre explicites les valeurs en jeu et à en faire l'arbitrage afin d'en arriver à des solutions acceptables et justifiables. La **réflexion éthique** contribue à orienter la communication publique, à éclairer la décision à prendre ou à donner un sens à l'action qui a été privilégiée.
- ▲ Plusieurs valeurs sont sollicitées dans une situation de pandémie: la **bienfaisance**, la **prudence**, la **justice (équité)**, la **responsabilité**, la **non-malfaisance**, la **solidarité**, la **confiance**, la **transparence**, le **respect de la confidentialité**, la **proportionnalité** et la **liberté**².

Tension entre les valeurs de bienfaisance et de prudence et la valeur de liberté

Dans une démocratie libérale comme la nôtre, est-il justifié, par exemple, d'empêcher les rassemblements ou des personnes en santé de travailler ? Jusqu'à quel point, jusqu'à quand, les mesures comme la fermeture des lieux de travail ou la limitation des déplacements peuvent-elles être acceptables ?

- ▲ Les mesures préventives de distanciation, d'isolement et de quarantaine sont justifiables en raison de la **bienfaisance attendue** : limitation de la propagation de la COVID-19, maintien de la capacité du système de santé à traiter les personnes atteintes gravement et protection des personnes plus à risque de contracter la maladie et d'en subir des conséquences graves.

- ▲ La **prudence** est de mise. Les données fiables sur le SARS-CoV-2 et ses conséquences sur la santé, à court comme à long terme, sont parcellaires. L'absence d'immunité collective, de vaccin ou de traitement et le fait que des personnes contagieuses ne présentent pas de symptômes sont autant de facteurs qui appellent à la **bienfaisance** comme à la **prudence**.
- ▲ Cependant, la réflexion sur les meilleures mesures à prendre pour lutter contre la COVID-19 doit être arbitrée par la prise en compte de la valeur de **liberté** et du **respect des droits fondamentaux**, de manière à ne pas leur porter une atteinte indue.



Des repères pour l'action

La valeur de **proportionnalité** est centrale dans la réflexion :

- ▲ Plus la pandémie a le potentiel d'être sévère (à la lumière des données disponibles), plus les mesures qui limitent la liberté ou qui ont des répercussions socio-économiques élevées seront justifiables, pour autant que leur application indique une certaine efficacité dans la lutte à la COVID-19 ;
- ▲ À l'inverse, la valeur de proportionnalité invite à réviser ces mesures dès lors que leur bienfaisance attendue est réduite.

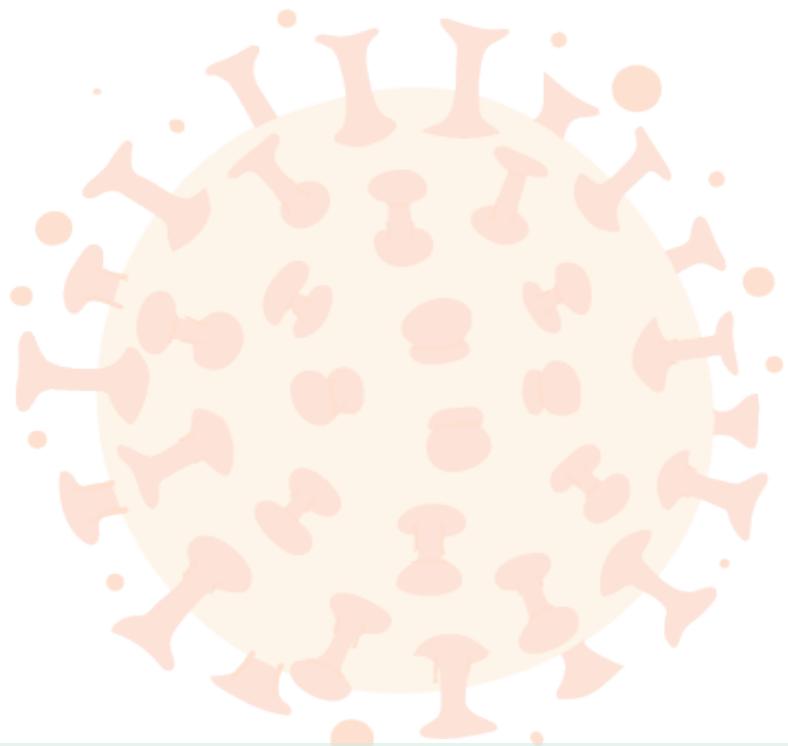
² Le [document original](#) donne la définition de chacune des valeurs.

Tension entre la valeur de bienfaisance et celles de justice et de non-malfaisance

L'application des mesures de distanciation, d'isolement et de quarantaine a un impact significatif sur la santé de la population sur tous les plans : économique, social, psychologique, développemental. De plus, cet impact est beaucoup plus important pour certains groupes de personnes. Dans quelle mesure est-il acceptable, par exemple, de garder à la maison des enfants qui bénéficiaient de ressources scolaires complémentaires (ex. : petits déjeuners, soutien d'un intervenant scolaire)?

- ▲ En accord avec la valeur de non-malfaisance, les incidences négatives des mesures en place doivent être examinées en parallèle avec les bénéfices de la bienfaisance attendue.
- ▲ Ces mesures ont assurément des répercussions économiques défavorables chez certaines catégories de travailleurs, affectant du même coup leurs conditions de vie.
- ▲ Elles se répercutent également sur la santé mentale de la population ; certaines personnes pouvant être plus affectées que d'autres. L'insécurité financière est un facteur de stress non négligeable. Les effets psychosociaux de la distanciation et de l'isolement sont plus grands chez les personnes vivant seules ou confrontées à des problèmes de violence.

▲ La réflexion doit également chercher à concilier la bienfaisance attendue avec la valeur de justice. Pour assurer la protection des personnes, des mesures de distanciation ou d'isolement sont appliquées de manière plus sévère, notamment chez les personnes âgées en résidence, par exemple. En certains cas, on pourrait se demander s'il est juste que les septuagénaires sans maladie chronique et en bonne forme physique s'y soumettent.



Des repères pour l'action

- ▲ La crise économique associée à la crise sanitaire et les effets négatifs des mesures (distanciation, isolement, quarantaine) sur la santé de certaines personnes présentent le risque de créer ou d'accentuer les inégalités sociales de santé. Des mesures d'atténuation doivent être mises en place dans les plus brefs délais (mesures financières, accessibilité des services en santé mentale, etc.), tout en gardant à l'esprit leurs effets différés.
- ▲ Plus les effets bénéfiques des mesures tarderont à être perçus, plus grand devient le risque que des personnes les mettent en doute. Globalement, la population pourrait devenir moins tolérante avec le temps. Ceci renforce l'importance de la communication publique pour maintenir la confiance de la population et limiter les comportements contre-productifs (voir la fiche synthèse sur la communication à la population, la vigie et la surveillance).



Le contenu original de cette fiche provient de :

Désy, M., St-Pierre, J., Leclerc, B. Couture-Ménard, M-È, Cliche, D, Maclure, J. Comité d'éthique de santé publique et Comité de l'éthique en science et technologie (2020). *Cadre de réflexion sur les enjeux éthiques liés à la pandémie de COVID-19*, Québec : INSPQ.

AUTEURS DE LA FICHE SYNTHÈSE

Caroline Tessier

Félix Lebrun-Paré

Direction de la valorisation scientifique, des communications
et de la performance organisationnelle

CONCEPTION VISUEL ORIGINAL

Valérie Beaulieu

ÉDITION

Isabelle Gignac

Direction de la valorisation scientifique, des communications
et de la performance organisationnelle

© Gouvernement du Québec (2020)